



# Mieux nous connaître



# La situation unique de la Charente-Maritime

exige de notre part une vigilance accrue pour garantir un approvisionnement continu en eau potable de qualité sur l'ensemble du territoire toute l'année et un traitement des eaux usées performant, pour préserver ses milieux remarquables et les activités économiques associées.

Alimenter la population

+ de **650 000** habitants



Préserver un environnement sensible

Le département compte :

**4** îles **4** estuaires

**470 km** de côtes

+ de **100 000** hectares de marais

**1<sup>er</sup>** producteur français de **coquillages** et une activité économique aussi portée par **l'agriculture** et la **pêche**



Accroître la production, la distribution et le traitement en période estivale

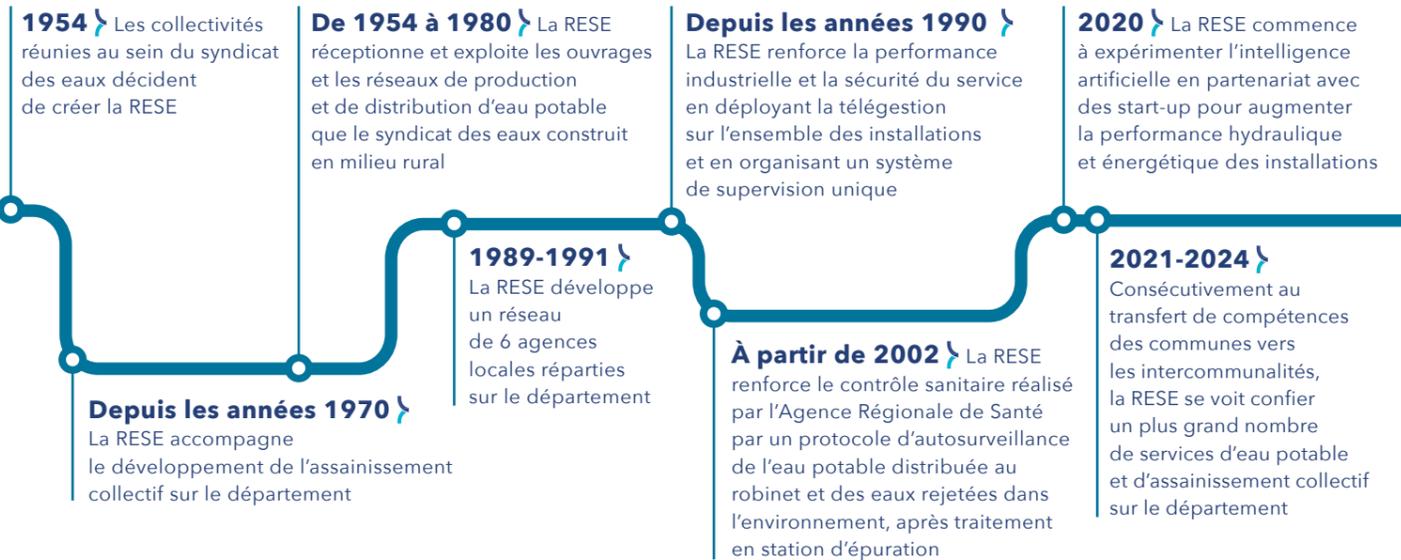


+ de **500 000** touristes par jour au pic de l'été

Les besoins en eau augmentent drastiquement en période estivale

**2<sup>e</sup>** département français pour le surcroît de population touristique par rapport à la population permanente

# La RESE, un opérateur public de référence



## Les défis à relever au cours du 21<sup>e</sup> siècle

La RESE œuvre pour **12** intercommunalités.

Nous distribuons de l'eau potable sur **363** communes (80 % du département), et nous gérons l'assainissement collectif sur **185 communes**.

Nous vendons une partie de notre production d'eau potable aux autres exploitants présents sur le département.

**Au total, ce sont + de 500 000 habitants** qui consomment de l'eau potable produite par la RESE.

- **Économiser l'eau** pour pourvoir aux besoins des générations futures
- **Continuer à distribuer une eau potable de qualité** à un prix acceptable face à l'inflation de l'énergie, à l'accroissement et à la complexification des traitements sanitaires nécessaires sur l'eau brute
- **Valoriser les produits issus du traitement des eaux usées**

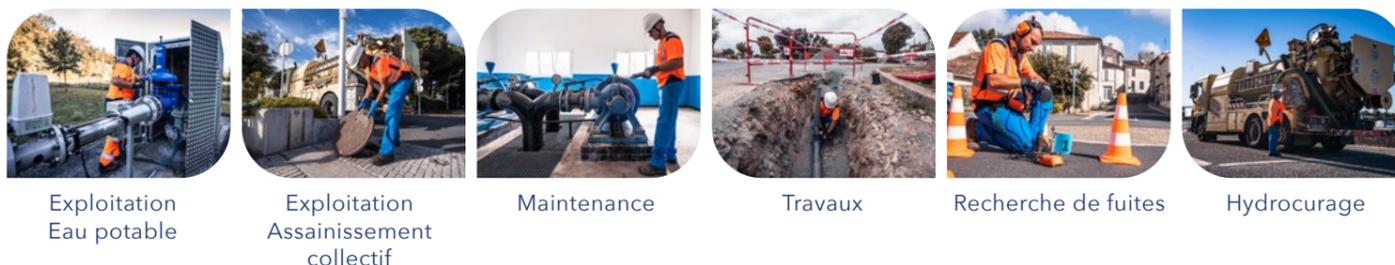


# La RESE, entre les mains des élus locaux

# En nous faisant confiance vous choisissez la solidarité départementale



Un conseil d'exploitation composé de **8 élus locaux délégués d'Eau 17** et **6 personnalités qualifiées** (Préfecture, Agence Régionale de Santé, Département, Chambre d'Agriculture, associations de consommateurs...)  
qui définit la politique de la RESE, délibère sur la gestion des services et propose un budget et le prix des services au comité syndical qui les vote.



**Égalité d'accès aux services d'eau**  
Les élus de la Charente-Maritime ont créé le syndicat des eaux, devenu Eau 17, et sa régie d'exploitation, la RESE, dans les années 1950. Ils ont fait le choix de la solidarité départementale pour que les services d'eau soient accessibles à l'ensemble de la population.

**Intérêt général**  
L'originalité du financement des services d'eau au sein de la RESE repose sur la solidarité entre les collectivités adhérentes : budget mis en commun, partage de la ressource en eau, des moyens humains et matériels en régie.

**Même prix et même qualité de services pour tous**  
En Charente-Maritime, la population et les ressources en eau du robinet sont inégalement réparties sur le territoire. Quelles que soient les contraintes de fourniture du service, la RESE garantit la même qualité de service au même prix à tous ses abonnés.

**Transparence & Équilibre financier**  
Les budgets et les tarifs sont votés chaque année par les élus locaux dans une logique de maîtrise des coûts. L'intégralité des résultats sont réinjectés dans les services d'eau en Charente-Maritime.

## L'eau paie l'eau 100% de la facture payée par l'abonné revient à l'eau



# Une mission d'intérêt général

## PRODUCTION D'EAU POTABLE

Pomper et traiter l'eau brute pour la rendre potable, puis l'acheminer jusqu'aux châteaux d'eau.

**35** millions de m<sup>3</sup> d'eau potable produits

**2/3** à partir d'eau brute souterraine

**1/3** à partir d'eau de surface

**5** usines de potabilisation

**62** captages (forages, puits), dont **13 équipés d'unités de traitement** (pesticides, arsenic, fer).



## DISTRIBUTION AU ROBINET

Assurer l'accès à une eau propre et saine à tout moment.

**17** millions de m<sup>3</sup> d'eau sont acheminés et contrôlés, puis distribués à **185 000 abonnés** domestiques, collectivités, entreprises et hébergeurs

**251** litres en moyenne par jour et par abonné

**8 500** km de canalisations

**250** châteaux d'eau



## COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Préserver l'environnement et les activités économiques qui dépendent de la qualité de l'eau.

**10** millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées traités par an avant restitution au milieu naturel

**111 000** abonnés sur **185 communes**

**2 000** km de canalisations

**170** stations d'épuration

**+1 000** postes de relèvement

**100 %** de valorisation des boues post-assainissement



## Vous avez dit Techn'eau'logie ?

La RESE s'est dotée d'un réseau d'équipements industriels de pilotage et de surveillance à distance de toutes les stations d'eau et d'assainissement qu'elle gère. Cela représente près de **3 000 automates** communicants. En cas de dysfonctionnement, une alarme se déclenche et alerte les équipes techniques locales pour **intervenir au plus vite et garantir la continuité de service.**



## La RESE, c'est aussi...

- L'internalisation des opérations de travaux (réparation de fuites, pose de branchements, extension de réseaux, études...) pour optimiser les interventions
- Une politique durable de maintenance et de renouvellement des équipements
- Le contrôle de conformité du raccordement des abonnés à l'assainissement collectif
- Des prestations de défense extérieure contre les incendies pour les collectivités
- Des prestations ponctuelles sur les réseaux de collecte et de relevage des eaux pluviales
- Des conseils auprès des industriels et des collectivités (distribution d'eau potable et assainissement collectif)

# Votre expert local

Le réseau d'agences de la RESE s'organise selon les contours des intercommunalités. Nos équipes gèrent ainsi les services d'eau potable et d'assainissement collectif au plus près des usagers et des spécificités de chacun de ces territoires.

## HAUTE SAINTONGE

Vaste territoire du sud de département, faiblement peuplé et baigné par le val de Seugne et l'estuaire de la Gironde. La RESE y exploite des ressources en eau parfois très profondes.



L'agence **RESE Haute Saintonge** est implantée à Montendre et à Pons. Elle œuvre pour **1 CdC - 112 communes - 60 000 habitants - 33 000 abonnés**

**35 %** des communes bénéficient de l'assainissement collectif.

## SAINTONGE ROMANE

Au centre du département, ce territoire rural traversé par le fleuve Charente dispose de ressources en eau alimentant le littoral.



L'agence **RESE Saintonge Romane** se situe à Saintes. Elle œuvre pour **3 CdC - 61 communes - 57 000 habitants - 30 000 abonnés**

**70 %** des communes bénéficient de l'assainissement collectif.

## VALS DE SAINTONGE

Ce vaste territoire faiblement peuplé est traversé par la Boutonne. La disponibilité des ressources en eau potable est plus contrastée selon les secteurs.



L'agence **RESE Vals de Saintonge** se situe à St-Julien-de-l'Escap. Elle œuvre pour **1 CdC - 109 communes - 45 000 habitants - 27 000 abonnés**

**25 %** des communes bénéficient de l'assainissement collectif.

## AUNIS

Le nord du département bénéficie de la dynamique d'urbanisation rochelaise et de l'attractivité touristique littorale et de l'île de Ré. Disposant de peu de ressources en eau exploitables, l'arrière-pays compte des milieux sensibles et un parc naturel régional : le marais poitevin.



L'agence **RESE Aunis** se situe à Aigrefeuille-d'Aunis. Elle œuvre pour **3 CdC - 43 communes - 57 500 habitants - 30 000 abonnés**

**90 %** des communes bénéficient de l'assainissement collectif.

## ESTUAIRES DE LA CHARENTE ET DE LA SEUDRE

Ce territoire pauvre en ressources en eau potable subit de fortes variations de population saisonnière lors des vagues de tourisme estival et vit d'une activité ostréicole réputée internationalement extrêmement sensible à la qualité de l'eau.



L'agence **RESE Les Estuaires** se situe à Pont-l'Abbé-d'Arnault. Elle œuvre pour **1 CA (CARO) - 1 CdC (Bassin de Marennes) - 30 communes - 56 400 habitants - 33 000 abonnés**

**100 %** des communes bénéficient de l'assainissement collectif.

## OLÉRON

Cette île très prisée à la belle saison est occupée par plus de la moitié de résidences secondaires. Elle dispose de petites ressources en eau douce qui complètent les imports provenant du continent lors des fortes consommations estivales.



L'agence **RESE Oléron** se situe à Dolus-d'Oléron. Elle œuvre pour **1 CdC - 8 communes - 22 500 habitants - 33 000 abonnés**

**100 %** des communes bénéficient de l'assainissement collectif.

# Nos atouts



## Notre proximité

Tous les usagers de la RESE sont situés à moins de 30 minutes de l'un de nos points d'accueil. Par téléphone, en physique ou en ligne, nous privilégions sans cesse l'écoute et la concertation afin d'accompagner les abonnés dans leurs démarches et dans l'accès aux services.



## Notre réactivité

La RESE dispose d'équipes locales et d'un service d'astreinte d'urgence intervenant la nuit, le week-end et les jours fériés tout au long de l'année. En agence, l'accueil au public est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. En dehors des heures d'ouverture, le service départemental d'astreinte prend le relais pour les urgences 24h/24 et 7j/7 et ce, toute l'année.



## Notre flexibilité

Toutes nos équipes d'intervention sont basées en Charente-Maritime et bénéficient d'une connaissance unique de leur territoire. Nos agences disposent sur place de tous les moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation de nos missions.



## Présence du service public au cœur des territoires ruraux

En complément des accueils du public dans nos 6 agences, nous sommes présents dans les Maisons France Services afin de renforcer notre présence sur les territoires ruraux.



## Notre expertise technique

La RESE gère les services d'eau et d'assainissement sur le département depuis plus de 70 ans. Chaque agence est dotée d'équipes d'exploitation, de maintenance, de travaux et de relations avec les abonnés. Des services spécialisés de production, de contrôle de la qualité, d'interventions lourdes, d'automatiseurs, de recherche de fuites les accompagnent au quotidien.



Nous sommes **à vos côtés en cas de sinistres** sur la commune impactant les services d'eau.

Nous proposons aux collectivités des prestations de service sur des compétences complémentaires telles que **l'installation et l'entretien des défenses extérieures contre l'incendie (DECI)**.

Nous apportons également notre **expertise aux projets d'urbanisation des collectivités sur le volet eau potable et eaux usées** : accès au service, lutte contre les eaux parasites...

# Ensemble, engageons-nous pour l'avenir de l'eau

## Pourquoi le choix d'une exploitation publique de votre service d'eau ?



La RESE est uniquement financée par la facturation du service aux abonnés et les recettes servent exclusivement à la fourniture d'un service sûr et de qualité, à l'entretien des installations et au renouvellement du patrimoine durable. **Le tarif est le même pour tous** quelle que soit votre localisation et quels que soient les ressources disponibles et les moyens mis en œuvre pour vous prodiguer ce service. C'est un principe de solidarité départementale. **L'objectif n'est pas de faire des bénéfices mais bien de fournir le meilleur service possible à un coût acceptable pour tous.** La RESE vous en rend compte en toute transparence.

## Consommer l'eau du robinet, un choix écologique et économique.



### En France :

- La bouteille en plastique représente 41 % de l'emballage alimentaire en plastique<sup>1</sup>.
- En achetant 9 milliards de litres d'eau en bouteilles plastiques par an, la France est le 5<sup>e</sup> pays plus gros consommateur d'eau en bouteille...<sup>2</sup>
- L'eau du robinet est en moyenne 200 fois moins chère que l'eau embouteillée<sup>3</sup> et en plus elle est livrée à domicile ! Alors, pourquoi hésiter ?

L'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés en France. La RESE réalise chaque année, plusieurs milliers d'autocontrôles en supplément des contrôles sanitaires annuels de l'Agence Régionale de Santé.

1 - Source : WWF 2019  
2 - Source : Recygo.fr  
3 - Source : Cieau, centre d'information sur l'eau



## Chassez les fuites à la maison, c'est faire des économies !

### Comment surveiller l'apparition de fuites invisibles sur vos installations sanitaires ?

1. Le soir avant de vous coucher, relevez l'index de votre consommation au compteur.
2. Assurez-vous que vos équipements utilisant de l'eau ne fonctionneront pas la nuit.
3. Relevez à nouveau l'index à votre réveil.
4. Si l'index a augmenté, alors votre installation fuit !



Il n'y a pas de « petites » fuites... Chasser les fuites de vos sanitaires, c'est préserver :

- 30 000 litres d'eau par an pour le goutte à goutte sur un robinet,
- 40 000 à 100 000 litres pour une fuite sur une chasse d'eau,
- plusieurs milliers de litres pour un joint défectueux !

La RESE chasse les fuites sur les canalisations du réseau public de distribution d'eau potable. Ambitieuse face aux enjeux de disponibilité de la ressource, elle a un objectif de diminution annuelle des fuites sur les réseaux de 10 % jusqu'en 2027, alors que son rendement d'exploitation est déjà à un bon niveau.

## Les bons gestes pour préserver l'eau du robinet



- **Ne raccordez pas votre ressource d'eau privée** (puits, forage) **sur le réseau d'alimentation en eau potable**, cela causerait de vrais risques sanitaires pour les personnes logeant chez vous et pour le voisinage.
- Pour apprécier la consommation d'eau du robinet :
  - **Laissez-la reposer** dans une carafe ou une bouteille en verre pendant quelques heures dans le réfrigérateur pour éliminer un éventuel goût de chlore.
  - **N'utilisez que l'eau froide** pour la boisson, la préparation ou la cuisson des aliments.



## Les bons gestes pour protéger le réseau d'assainissement collectif



- **Raccordez toutes vos évacuations d'eaux usées** à l'assainissement. N'oubliez pas l'évier ou le lavabo du garage ou de l'arrière-cuisine !
- **Jetez les lingettes dans votre poubelle**, et surtout pas dans vos toilettes. Elles se dégradent difficilement et bouchent les réseaux, ce qui occasionne des débordements d'eaux usées !
- **Ne déversez aucun produit chimique ou graisseux dans vos canalisations**, cela évitera les bouchons et la pollution. Déposez-les en déchetterie !
- **Ne rejetez pas les eaux de pluie** (gouttières, pompage d'eaux d'inondations...) **dans le réseau d'assainissement**. Elles saturent les réseaux et provoquent des risques sanitaires et de salubrité publique.
- Pour les mêmes raisons, **ne vidangez pas votre piscine dans le réseau d'assainissement**.

La RESE se déplace chez vous et s'assure des différents contrôles obligatoires afin de vérifier vos raccordements aux réseaux publics d'eau potable et d'assainissement collectif.



### RESE HAUTE SAINTONGE

6 Chemin de l'usine - 17130 Montendre  
ZI du Chail, route de Cognac - 17800 Pons  
**05 46 49 42 56**  
hautesaintonge@rese17.fr

### RESE SAINTONGE ROMANE

135 cours Genêt  
17100 Saintes  
**05 46 96 91 06**  
saintongeromane@rese17.fr

### RESE VALS DE SAINTONGE

14 route d'Angoulême  
17400 St-Julien-de-l'Escap  
**05 46 32 62 12**  
valsdesaintonge@rese17.fr

### RESE LES ESTUAIRES

ZI La Liauze - 2 rue Nicolas Appert  
17250 Pont-l'Abbé-d'Arnoult  
**05 46 97 11 92**  
estuaires@rese17.fr

### RESE OLÉRON

Château d'eau Le Riveau  
Route de la Gaconnière - 17550 Dolus-d'Oléron  
**05 46 75 39 64**  
oleron@rese17.fr

### RESE AUNIS

ZI Fief Girard - 24 rue du Fief Girard  
17290 Aigrefeuille-d'Aunis  
**05 46 35 68 24**  
aunis@rese17.fr